

INSCRIPTION STAGE **LOISIRS** GPA – AOÛT 2026

Informations stages

Stage : Loisirs 6 ans & plus **Horaires :** matin **9h-12h** / après-midi **13h30-16h30** / journée complète **9h-16h30**

Tarifs (tarifs non cumulables sur les deux semaines)

Collation incluse

Demi-journée(s) : 1 ½ j. 25€ 2 ½ j. 45€ 3 ½ j. 55€ 4 ½ j. 65€ 5 ½ j. 75€
 Journée(s) complète(s) : 1 j. 45€ 2 j. 75€ 3 j. 100€ 4 j. 125€ 5 j. 150€

Garderie matin : 3€ (par jour)

Horaire : 8h-9h

Garderie soir : 4€ (par jour)

Horaire : 16h30-18h

Lieu : Gymnase (vert) de La Pioline, 2574 Rte des Châteaux de Mont Robert - 13290 Les Milles

Moyens de règlement acceptés : virement bancaire – chèques ANCV – Espèces – Cjeune – CB au club

L'inscription est effective à réception du formulaire rempli accompagné du règlement. Le formulaire est à envoyer par mail à paysdaixgym@gmail.com ou à déposer dans les boîtes aux lettres du club.

	journée complète	½ journée matin	½ journée après-midi	Garderie matin	Garderie soir
Semaine du 17 au 21 août 2026					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Semaine du 24 au 28 août 2026					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Membre GPA : Oui Non

Adresse :

Email :

Tuteur légal 1 : Tel. Port :/...../...../...../.....

Tuteur légal 2 : Tel. Port :/...../...../...../.....

Autre contact en cas d'urgence : Tel. Port :/...../...../...../.....

Antécédents médicaux à signaler ou allergies alimentaires :

Comment avez-vous connu notre stage ? Club Internet Ville d'Aix Ami

Décharge Parentale / Autorisations

Je soussigné(e), (mère, père, tuteur),

autorise mon enfant ci-dessus nommé à participer au stage sportif organisé par la GPA, suivant :

stage AOÛT 2026

m'engage à vérifier que l'animateur est bien présent avant de laisser mon enfant au gymnase. L'animateur n'est en aucun cas responsable de l'enfant avant ou après les heures de séances.

déclare que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport.

autorise le responsable de l'animation à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

autorise l'animateur d'amener mon enfant en voiture aux lieux d'activité qui se déroulent à l'extérieur de la salle de gym

certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civile.

donne à la GPA l'autorisation de représenter les photographies prises représentant mon enfant lors du stage pour être publiées sur le site internet de la GPA (gambalagpa.fr) ou sur les publications municipales.

Date & signature / « Lu et approuvé »